

REPUBLIQUE FRANCAISE

CHAUMONTEL: Budget Principal

Numéro SIRET : 21950149100019

POSTE COMPTABLE : Luzarches

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET Budget Principal

ANNEE 2021

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	I - Informations générales
	Exécution du budget
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du compte administratif
	II - Présentation générale du compte administratif
	Balance générale du budget
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	III - Vote du compte administratif
	A Section de fonctionnement - Vue d'ensemble - Opérations de l'exercice
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	A-1 Section de fonctionnement (Dépenses)
	A-2 Section de fonctionnement (Recettes)
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	B-1 Section d'investissement - Vue d'ensemble
	B-1 Section d'investissement - Vue d'ensemble (suite) - Chapitres votés
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	B-2 Section d'investissement - Détail de l'opération N°...
	B-2 Section d'investissement - Détail par article
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B-3 Section d'investissement - Opérations financières
	B-4 Section d'investissement - Opérations patrimoniales
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	B-5 Section d'investissement - Opérations pour compte de tiers

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan	X	
Opérations d'ordre de section à section	X	
Etat des méthodes utilisées	X	
A1 - Présentation croisée par fonction		X
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
Etat de la dette - Recapitulation	X	
Etat de la dette	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
Tableau d'amortissement prévisionnel de la dette	X	
Etat de la dette - Emprunts obligataires, instruments de couverture de risques, lignes d'emprunts, crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
Etat de la dette - Répartition de l'encours (typologie)	X	
Engagements donnés - Etats des emprunts garantis	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
Etat des immobilisations	X	
Etat des contrats de crédit-bail - Engagements donnés		X
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
Etat des dépenses à étaler - Engagements reçus	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement		X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X	
Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement			X
Etat des provisions constituées - Etat de répartition des charges			X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X	
A4 - Etat des provisions			X
Etat liquidatif de la provision - Provisions pour dettes financières à remboursement différé			X
Etat du personnel		X	
A5 - Etalement des provisions			X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X	
Arrêtés - Signatures		X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement			X
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement			X
A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement			X
A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement			X
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement			X
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement			X
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement			X
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement			X
A8 - Etat des charges transférées		X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X	
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		X	
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions		X	
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées			X
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties			X
A11 - Etat des travaux en régie		X	
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X	
B - Engagements hors bilan			X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail			X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé			X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X	
B1.6 - Etat des engagements reçus		X	
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents			X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents			X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X	
C - Autres éléments d'informations			X
C1.1 - Etat du personnel		X	
C1.2 - Actions de formation des élus		X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X	
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures			X

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
	D2 - Arrêté et signatures	X	

<table><tr><td></td><td></td><td></td><td>9</td><td>5</td><td>1</td><td>4</td><td>9</td><td></td></tr></table>				9	5	1	4	9		Budget Principal CA 2021	COMPTE ADMINISTRATIF
			9	5	1	4	9				

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	3 305
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	21
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
CC CARNELLE PAYS-DE-FRANCE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
2 579 659,00	3 027 573,00	910,27	895,39

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	673,70	708,00
2	Produits des impositions directes/population	627,75	420,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	921,43	900,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	452,97	283,00
5	Encours de dette/population	371,99	698,00
6	DGF/population	106,77	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,5269	0,5150
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,7773	0,8720
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4915	0,3140
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,4037	0,7800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré-

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B

POUR MEMOIRE

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 250 803,17	G 3 061 960,04
	Section d'investissement	B 1 660 094,64	H 1 445 584,83
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 0,85
	Report en section d'investissement (001)	D	J 494 807,96
		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 3 910 897,81	= G+H+I+J 5 002 353,68
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 500 000,11	L 326 233,23
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 500 000,11	= K+L 326 233,23
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 2 250 803,17	= G+I+K 3 061 960,89
	Section d'investissement	= B+D+F 2 160 094,75	= H+J+L 2 266 626,02
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 410 897,92	= G+H+I+J+K+L 5 328 586,91

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 500 000,11	L 326 233,23
13	Subventions d'investissement reçues		326 233,23
20	Immobilisations incorporelles	68 098,96	
21	Immobilisations corporelles	431 901,15	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	849 914,48	574 188,45	62 175,72		213 550,31
012	Charges de personnel et frais assimilé	1 335 674,93	1 173 332,68			162 342,25
014	Atténuations de produits	174 149,00	171 438,00			2 711,00
65	Autres charges de gestion courante	207 552,95	193 273,08			14 279,87
Total des dépenses de gestion courante		2 567 291,36	2 112 232,21	62 175,72	0,00	392 883,43
66	Charges financières	54 036,76	49 036,76	2 178,39		2 821,61
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	971,50			5 028,50
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		2 627 328,12	2 162 240,47	64 354,11	0,00	400 733,54
023 (2)	Virement à la section d'investissement (	300 917,54				
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	3 364,19	24 208,59			-20 844,40
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		304 281,73	24 208,59	0,00	0,00	280 073,14
TOTAL		2 931 609,85	2 186 449,06	64 354,11	0,00	680 806,68
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	22 077,00	26 918,31	2 100,00		-6 941,31
70	Produits des services, domaine et vent	202 500,00	189 180,02	12 785,05		534,93
73	Impôts et taxes	2 166 000,00	2 309 517,06			-143 517,06
74	Dotations, subventions et participations	529 500,00	485 983,79			43 516,21
75	Autres produits de gestion courante	3 512,00	3 213,81			298,19
Total des recettes de gestion courante		2 923 589,00	3 014 812,99	14 885,05	0,00	-106 109,04
76	Produits financiers	20,00	22,66			-2,66
77	Produits exceptionnels	8 000,00	15 632,02			-7 632,02
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		2 931 609,00	3 030 467,67	14 885,05	0,00	-113 743,72
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)		16 607,32			-16 607,32
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	16 607,32	0,00	0,00	-16 607,32
TOTAL		2 931 609,00	3 047 074,99	14 885,05	0,00	-130 351,04
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,85				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF					II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	102 061,60	24 128,12	68 098,96	9 834,52
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	2 236 110,55	1 472 954,59	431 901,15	331 254,81
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		2 338 172,15	1 497 082,71	500 000,11	341 089,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 751,56	5 751,56		
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	140 653,05	140 653,05		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		146 404,61	146 404,61	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'invest.		2 484 576,76	1 643 487,32	500 000,11	341 089,33
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		16 607,32		-16 607,32
041	Opérations patrimoniales				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		0,00	16 607,32	0,00	-16 607,32
TOTAL		2 484 576,76	1 660 094,64	500 000,11	324 482,01
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	412 097,33	11 467,00	326 233,23	74 397,10
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles		9 230,00		-9 230,00
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		412 097,33	20 697,00	326 233,23	65 167,10
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	285 554,40	422 073,90		-136 519,50
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	758 605,34	758 605,34		
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières	220 000,00	220 000,00		
024	Produits des cessions d'immobilisations	9 230,00			
Total des recettes financières		1 273 389,74	1 400 679,24	0,00	-127 289,50
45...	Total des op. pour le compte de tiers				
Total des recettes réelles d'invest.		1 685 487,07	1 421 376,24	326 233,23	-62 122,40
021	Virement de la section de fonctionnement	300 917,54			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	3 364,19	24 208,59		-20 844,40
041	Opérations patrimoniales				
Total des recettes d'ordre d'invest.		304 281,73	24 208,59	0,00	280 073,14
TOTAL		1 989 768,80	1 445 584,83	326 233,23	217 950,74
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		494 807,96			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	636 364,17		636 364,17
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 173 332,68		1 173 332,68
014	Atténuations de produits	171 438,00		171 438,00
60	Achats et variations de stocks (3)			
65	Autres charges de gestion courante	193 273,08		193 273,08
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	51 215,15		51 215,15
67	Charges exceptionnelles	971,50	20 844,40	21 815,90
68	Dotations provisions semi-budgétaires		3 364,19	3 364,19
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		2 226 594,58	24 208,59	2 250 803,17

Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 751,56		5 751,56
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	140 653,05		140 653,05
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations (5)		16 607,32	16 607,32
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	24 128,12		24 128,12
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	1 472 954,59		1 472 954,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (5)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		1 643 487,32	16 607,32	1 660 094,64

Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	29 018,31		29 018,31
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	201 965,07		201 965,07
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	2 309 517,06		2 309 517,06
74	Dotations, subventions et participations	485 983,79		485 983,79
75	Autres produits de gestion courante	3 213,81		3 213,81
76	Produits financiers	22,66		22,66
77	Produits exceptionnels	15 632,02	16 607,32	32 239,34
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		3 045 352,72	16 607,32	3 061 960,04

Pour information			0,85
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	422 073,90		422 073,90
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	758 605,34		758 605,34
13	Subventions d'investissement reçues	11 467,00		11 467,00
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	9 230,00	20 844,40	30 074,40
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières	220 000,00		220 000,00
28	Amortissements des immobilisations		3 364,19	3 364,19
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		1 421 376,24	24 208,59	1 445 584,83

Pour information			494 807,96
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

Budget Principal

CA 2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	849 914,48	574 188,45	62 175,72		213 550,31
6042	Achats prest.de serv.(autres que terra	159 700,00	98 426,82	8 435,32		52 837,86
60611	Eau et assainissement	15 000,00	7 173,60	5 580,67		2 245,73
60612	Energie - Electricité	80 400,00	59 018,30	1 905,35		19 476,35
60618	Autres fournitures non stockables	700,00	63,10	203,99		432,91
60621	Combustibles	55 034,00	-2 172,82	10 946,02		46 260,80
60622	Carburants	8 500,00	6 247,56			2 252,44
60623	Alimentations	8 300,00	4 971,94	1 540,00		1 788,06
60628	Autres fournitures non stockées	23 300,00	13 384,84	17,93		9 897,23
60631	Fournitures d'entretien	9 700,00	4 534,12	821,62		4 344,26
60632	Fournitures de petit équipement	31 360,00	27 547,89	1 213,73		2 598,38
60633	Fournitures de voirie	14 000,00	1 390,98			12 609,02
60636	Vêtements de travail	5 650,00	1 218,61	3 056,49		1 374,90
6064	Fournitures administratives	4 400,00	2 158,86	282,07		1 959,07
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,	3 200,00	2 664,30			535,70
6067	Fournitures scolaires	10 779,00	8 752,62	1 236,32		790,06
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	2 466,82			1 533,18
611	Contrats de prestations de services	14 515,68	12 006,19	610,00		1 899,49
6125	Crédit-bail immobilier	5 700,00				5 700,00
6135	Locations mobilières	7 882,00	18 740,94			-10 858,94
61521	Terrains	14 000,00	42 194,82			-28 194,82
615221	Bâtiments publics	75 442,00	24 886,66	5 863,88		44 691,46
615231	Voies	46 500,00	25 835,40	6 757,84		13 906,76
615232	Réseaux	36 000,00	42 920,01	6 728,23		-13 648,24
61551	Matériel roulant	9 500,00	6 040,29	487,99		2 971,72
61558	Autres biens mobiliers	4 700,00	1 600,09	126,24		2 973,67
6156	Maintenance	28 180,00	27 166,07	4 376,43		-3 362,50
6161	Multirisques	17 000,00	15 636,59			1 363,41
617	Etudes et recherches		5 100,80			-5 100,80
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	508,40			491,60
6184	Versements à des organismes de form	10 000,00	4 292,00			5 708,00
6188	Autres frais divers	2 500,00				2 500,00
6226	Honoraires	20 000,00	13 923,20			6 076,80
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 020,00				1 020,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00				2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 300,00	1 151,90	1 323,00		-1 174,90
6236	Catalogues et imprimés	560,00	45,46	552,60		-38,06
6237	Publications	20 000,00	10 670,30			9 329,70
6238	Divers	2 690,00	3 696,00			-1 006,00
6247	Transports collectifs	49 350,00	49 887,76			-537,76
6251	Voyages et déplacements	31,80				31,80
6257	Réceptions	6 000,00				6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 800,00	3 644,30			1 155,70
6262	Frais de télécommunications	17 300,00	13 314,10			3 985,90
627	Services bancaires et assimilés	440,00	288,63			151,37
6288	Autres services extérieurs	7 480,00	4 313,00	110,00		3 057,00
63512	Taxes foncières	10 000,00	8 478,00			1 522,00
012	Charges de personnel et frais assim	1 335 674,93	1 173 332,68			162 342,25
6218	Autres personnel extérieur	58 214,68	7 390,24			50 824,44
6331	Versement mobilité	11 923,43	11 091,89			831,54
6332	Cotisations versées au FNAL	746,73	675,76			70,97
6336	Cotisations au centre national et CNFP	11 945,38	10 553,02			1 392,36
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur	7 292,38	2 079,69			5 212,69

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6411	Personnel titulaire	617 566,55	582 996,78			34 569,77
6413	Personnel non titulaire	244 908,40	182 128,18			62 780,22
64168	Autres emplois d'insertion	16 802,01	36 938,82			-20 136,81
6451	Cotisations à l'URSSAF	145 947,31	124 352,68			21 594,63
6453	Cotisations aux caisses de retraite	167 430,90	165 747,18			1 683,72
6454	Cotisations aux ASSEDIC	10 599,37	8 871,32			1 728,05
6455	Cotisations pour assurance du personne	28 860,00	28 204,00			656,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	10 967,79	9 604,00			1 363,79
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 470,00	2 699,12			-229,12
014	Atténuations de produits	174 149,00	171 438,00			2 711,00
739221	FNGIR	116 399,00	116 399,00			
739223	Fonds de péréquation des ress comm e	57 750,00	55 039,00			2 711,00
65	Autres charges de gestion courante	207 552,95	193 273,08			14 279,87
6531	Indemnités	58 993,92	57 734,46			1 259,46
6533	Cotisations de retraite	2 978,00	3 484,85			-506,85
6534	Cotisations de sécurité sociale - part p	7 345,20	7 345,20			
6535	Formation	2 500,00				2 500,00
6536	Frais de représentation du maire	100,00	132,01			-32,01
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin m	60,00	48,17			11,83
6541	Créances admises en non-valeur	244,30	244,30			
6553	Service d'incendie	61 772,53	61 772,53			
65541	Contrib. Fonds compens. charges terr	11 800,00	11 734,94			65,06
6558	Autres contributions obligatoires	1 350,00	1 275,73			74,27
657362	CCAS	16 000,00	16 000,00			
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de d	44 389,00	33 500,00			10 889,00
65888	Autres	20,00	0,89			19,11
656	Frais de fonctionnement des groupe					
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		2 567 291,36	2 112 232,21	62 175,72	0,00	392 883,43
66	Charges financières (b)	54 036,76	49 036,76	2 178,39		2 821,61
66111	Intérêts réglés à l'échéance	51 374,87	51 374,87			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE					
	ICNE de l'exercice N	5 000,00		2 178,39		2 821,61
	ICNE de l'exercice N-1	-2 338,11	-2 338,11			
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	971,50			5 028,50
673	Titres annulés (sur exercices antérieur	6 000,00	971,50			5 028,50
68	Dotations provisions semi-budgétair					
022	Dépenses imprévues (e)					
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 627 328,12	2 162 240,47	64 354,11	0,00	400 733,54
023	Virement à la section d'investissemen	300 917,54				
042 (4,5)	Opérations d'ordre de transfert entr	3 364,19	24 208,59			-20 844,40
675	Valeurs comptables des immobilisatio		20 844,40			-20 844,40
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	3 364,19	3 364,19			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		304 281,73	24 208,59	0,00	0,00	280 073,14
043 (1)	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		304 281,73	24 208,59	0,00	0,00	280 073,14

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		2 931 609,85	2 186 449,06	64 354,11	0,00	680 806,68

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	2 178,39
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-2 338,11
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-159,72

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	22 077,00	26 918,31	2 100,00		-6 941,31
6419	Remboursements sur rémunérations d	22 077,00	26 918,31	2 100,00		-6 941,31
70	Produits des services, domaine et v	202 500,00	189 180,02	12 785,05		534,93
7018	Autres ventes de produits finis		2 100,00			-2 100,00
70311	Concession dans les cimetières (prod	500,00	1 250,00			-750,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public		709,01			-709,01
70632	A caractère de loisirs	40 000,00	27 370,93	3 038,00		9 591,07
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&	162 000,00	157 750,08	9 747,05		-5 497,13
73	Impôts et taxes	2 166 000,00	2 309 517,06			-143 517,06
73111	Impôts directs locaux	1 880 000,00	1 984 941,00			-104 941,00
73112	Cotisation sur la valeur ajoutée des en	50 000,00	62 145,00			-12 145,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	10 000,00	15 972,00			-5 972,00
73114	Imposition forfaitaire sur entreprises de	4 000,00	5 267,00			-1 267,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		6 391,00			-6 391,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'èle	72 000,00	74 762,03			-2 762,03
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe p	150 000,00	160 039,03			-10 039,03
74	Dotations, subventions et participat	529 500,00	485 983,79			43 516,21
7411	Dotation forfaitaire	302 000,00	309 129,00			-7 129,00
74121	Dotation de solidarité rurale	41 000,00	41 609,00			-609,00
74127	Dotation nationale de péréquation	35 000,00	2 146,00			32 854,00
744	FCTVA	4 000,00	6 206,15			-2 206,15
74718	Autres		12 065,22			-12 065,22
7472	Régions		2 788,24			-2 788,24
7478	Autres organismes	86 000,00	72 701,01			13 298,99
748313	Dotation de compensation de la réform		25 160,17			-25 160,17
74832	Attribution du fonds départ. péréquatio	10 000,00				10 000,00
74833	Etat-Compens.au titre contrib.écon.t	5 000,00	9 845,00			-4 845,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	1 500,00	4 334,00			-2 834,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta	45 000,00				45 000,00
75	Autres produits de gestion courante	3 512,00	3 213,81			298,19
751	Redevances concessions,brevets,li	2 997,00	2 997,10			-0,10
7588	Autres produits divers de gestion coura	515,00	216,71			298,29
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 923 589,00	3 014 812,99	14 885,05	0,00	-106 109,04
76	Produits financiers (b)	20,00	22,66			-2,66
761	Produits de participations	20,00	22,66			-2,66
77	Produits exceptionnels (c)	8 000,00	15 632,02			-7 632,02
7718	Autres produits exceptionnels sur op. d	8 000,00	11 394,94			-3 394,94
775	Produits des cessions d'immobilisation		4 237,08			-4 237,08
78	Reprises provisions semi-budgétaire					
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 931 609,00	3 030 467,67	14 885,05	0,00	-113 743,72
042 (3.	Opérations d'ordre de transfert entr		16 607,32			-16 607,32
7761	Diff.sur réalisations (+) transférées en i		16 607,32			-16 607,32
043 (4.	Opérations d'ordre à l'intérieur de la					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	16 607,32	0,00	0,00	-16 607,32

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		2 931 609,00	3 047 074,99	14 885,05	0,00	-130 351,04

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,85
---	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (hors	102 061,60	24 128,12	68 098,96	9 834,52
202	Frais liés doc. urbanisme & numérisatio	36 672,00	11 778,90	24 893,10	
2031	Frais d'études	47 469,60	7 593,60	39 876,00	
2051	Concessions et droits similaires	17 920,00	4 755,62	3 329,86	9 834,52
204	Subventions d'équipement versées (				
21	Immobilisations corporelles (hors o	2 236 110,55	1 472 954,59	431 901,15	331 254,81
2111	Terrains nus	284 271,00		18 271,00	266 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	23 302,44		23 662,05	-359,61
21318	Autres bâtiments publics	78 234,00		59 370,00	18 864,00
2135	Instal.géné.,agencements,aménagem	913 656,12	602 379,94	312 642,21	-1 366,03
2151	Réseaux de voirie	411 738,00	371 136,11		40 601,89
2152	Installations de voirie	25 632,00	25 632,00		
21533	Réseaux câblés	8 870,90			8 870,90
21534	Réseaux d'électrification	447 633,08	439 021,30	10 036,94	-1 425,16
21578	Autre matériel et outillage de voirie	18 066,20	13 066,20		5 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informa	5 951,00	4 549,00	4 526,80	-3 124,80
2188	Autres immobilisations corporelles	18 755,81	17 170,04	3 392,15	-1 806,38
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op				
Total des dépenses d'équipement		2 338 172,15	1 497 082,71	500 000,11	341 089,33
10	Dotations, fonds divers et reserves	5 751,56	5 751,56		
10226	Taxe d'aménagement	5 751,56	5 751,56		
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés	140 653,05	140 653,05		
1641	Emprunts en euros	140 653,05	140 653,05		
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		146 404,61	146 404,61	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		2 484 576,76	1 643 487,32	500 000,11	341 089,33
040	Opération d'ordre transfert entre se		16 607,32		-16 607,32
	Charges transférées		16 607,32		-16 607,32
192	Plus ou moins-values sur cessions d'		16 607,32		-16 607,32
041 (7)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	16 607,32	0,00	-16 607,32
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		2 484 576,76	1 660 094,64	500 000,11	324 482,01

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
-----------------------------	--------------------	--	-------------------------	---	------------------------

Pour information	0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçu	412 097,33	11 467,00	326 233,23	74 397,10
1322	Régions	15 072,56		15 072,56	
1326	Autres établissements publics locaux	187 688,77		171 160,67	16 528,10
1331	Dotation d'équipement des territoires r	57 869,00		140 000,00	-82 131,00
1342	Amendes de Police	11 467,00	11 467,00		
1347	Dotation de soutien à l'investissement	140 000,00			140 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles		9 230,00		-9 230,00
2111	Terrains nus		9 230,00		-9 230,00
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		412 097,33	20 697,00	326 233,23	65 167,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 044 159,74	1 180 679,24		-136 519,50
10222	FCTVA	255 800,00	255 874,33		-74,33
10226	Taxe d'aménagement	29 754,40	166 087,43		-136 333,03
10227	Versement pour sous-densité		112,14		-112,14
1068	Excédents de fonctionnement capita	758 605,34	758 605,34		
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières	220 000,00	220 000,00		
27638	Autres établissements publics	220 000,00	220 000,00		
024	Produits des cessions d'immobilisa	9 230,00			
Total des recettes financières		1 273 389,74	1 400 679,24	0,00	-127 289,50
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 685 487,07	1 421 376,24	326 233,23	-62 122,40
021	Virement de la section de fonctionn	300 917,54			
040 (3, 4)	Opérations d'ordre de transfert ent	3 364,19	24 208,59		-20 844,40
21571	Matériel roulant		10 644,40		-10 644,40
2188	Autres immobilisations corporelles		10 200,00		-10 200,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	3 364,19	3 364,19		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		304 281,73	24 208,59	0,00	280 073,14
041 (5)	Opérations patrimoniales				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		304 281,73	24 208,59	0,00	280 073,14
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 989 768,80	1 445 584,83	326 233,23	217 950,74

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
-----------------------------	--------------------	--	------------------------	---	------------------------

Pour information	494 807,96
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES			A			B

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C			D

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2021	Montant des tirages 2021	Montant des remboursements 2021		Encours restant dû au 31/12/2021
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Catégorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 500 000,00									
1641 Emprunts en euros					2 500 000,00									
20071-60176633739	CREDIT AGRICOLE Ile-de-France			29/08/2007	1 000 000,00	F			4,42	4,42	EUR	T	P	N
20131-MON280190EUR	LA BANQUE POSTALE			01/12/2013	1 500 000,00	F			3,49	3,49	EUR	T	C	N
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
16818 Autres prêteurs														
TOTAL GENERAL					2 500 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE				A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE				

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2021												ICNE de l'exercice
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2021	Durée rés- duelle (en an- nées)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
Néant													
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 229 454,74					140 653,05	51 374,87		2 178,39	
1641 Emprunts en euros				1 229 454,74					140 653,05	51 374,87		2 178,39	
20071-60176633739	N			554 454,74	10,65	F		4,42	40 653,05	25 636,11		2 178,39	
20131-MON260190EUR	N			675 000,00	6,91	F		3,49	100 000,00	25 738,76			
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
Néant													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)													
Néant													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)													
16818 Autres prêteurs													
TOTAL GENERAL				1 229 454,74					140 653,05	51 374,87		2 178,39	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au vérifiable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2021 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 21(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL 0														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.3
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2021 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 21(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2021 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	2					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	1 229 454,74					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2021 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2021	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (changement ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

- (5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A2.6

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant d0 au 31/12/2021	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
Total des dépenses au c/166						
Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166						
Refinancement de dette (4)						
NEANT						

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE			
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT			A2.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(11) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de sous- cription du contrat initial	Date de rené- gocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)	Capital restant du au 31/12/2021	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									
				Cont. ini- tial	Cont. rené- gocié	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)					
Néant																		
TOTAL											0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8
AUTRES DETTES	A2.9

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2021 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<u>Après des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.9 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant Initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A3 A4 A5
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		
ETAT DES PROVISIONS		
ETALEMENT DES PROVISIONS		

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délégation du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		17/03/2016
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Autres	50

A4 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS BUDGETAIRES							MONTANT DES REPRISES	MONTANT TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUEES	MONTANT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2021	DATE DE CONSTITUTION DE LA PROVISION	MONTANT DE LA PROVISION DE L'EXERCICE (1)	NATURE DE LA PROVISION	SOLDE
Prov. pour risques et charges (2)	NEANT												
Provision pour dépréciation (2)	NEANT												
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES													
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES							MONTANT DES REPRISES	MONTANT TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUEES	MONTANT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/2021	DATE DE CONSTITUTION DE LA PROVISION	MONTANT DE LA PROVISION DE L'EXERCICE (1)	NATURE DE LA PROVISION	SOLDE
Prov. pour risques et charges (2)	NEANT												
Provision pour dépréciation (2)	NEANT												
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES													

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS			A3 A4 A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2021	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		146 404,61	146 404,61
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		140 653,05	140 653,05
1641	Emprunts en euros	140 653,05	140 653,05
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 751,56	5 751,56
10226	Taxe d'aménagement	5 751,56	5 751,56

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	146 404,61	500 000,11		646 404,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		819 066,13	III 645 325,95
Ressources propres externes de l'année (a)		505 554,40	641 961,76
10222	FCTVA	255 800,00	255 874,33
10226	Taxe d'aménagement	29 754,40	166 087,43
27638	Autres établissements publics	220 000,00	220 000,00
Ressources propres internes (b)(2)		313 511,73	3 364,19
281531	Réseaux d'adduction d'eau	3 364,19	3 364,19
024	Produits des cessions d'immobilisations	9 230,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	300 917,54	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	645 325,95	326 233,23	494 807,96	758 605,34	2 224 972,48

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 646 404,72
Ressources propres disponibles	IV 2 224 972,48
Solde	V = IV - II (6) 1 578 567,76

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68 (3)	Dotations aux provisions	0,00
014	Atténuations de charges	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

(1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Articles (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
Total général		0,00

(1) Compléter par le nom du service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	(3) Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.3.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
Dotations et participations reçues		
74	Dotations, subventions et participations	
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	(3) Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Autres dépenses éventuelles	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 - A7.4.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
Total des dépenses réelles		
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	
023	Virement à la section d'investissement	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 - A7.4.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et reserves	
16	Emprunts et dettes assimilés	
13	Subventions d'investissement reçues	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participations et créances ratt. à des particip.	
27	Autres immobilisations financières	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A9
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A9
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. :		Intitulé de l'op. :		Date de délibération :		
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2021
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)						
NEANT						
RECETTES (b)						
NEANT						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	2 écrans - ST et Compta	405,60		
	2 PC Dell optiPlex 3070 - Office 2019 - réinstalla	2 601,60		
	2ème acompte Mur cimetière chaumontel	39 360,00		
	4 Urnes pour élections - inv.2021-014	1 435,20		
	Abonnement progiciels 2021 - inv.2021-0	4 329,62		
	Achat de matériel p/Repair Café	2 942,23		
	Achat structure permanente lettres géantes texte	25 632,00		
	Bancs	4 483,80		
	Borne escamotable place du marché	13 863,60		
	Chambre froide 1 porte école maternelle	1 776,00		
	Chambre froide double porte pour cuisine	2 640,00		
	Commande armoire haute - les serres de Lysieux	109,00		
	Création candélabre Charbonnières	4 622,64		
	Demande de raccordement - DB21/032136 RD 316 -			
	Eclairage Court de Tennis extérieur et Terrain de	37 709,16		
	Eclairage enseigne #Chaumontel	4 039,06		
	Elaboration dossier de demande de subvention Enfou			
	Extension standard téléphonique Mairie	2 080,81		
	Installation d'un système d'alarme et vidéo	4 192,68		
	licence Altaro machine virtuelle 1 an - inv.2021-0	144,00		
	Marché 2020MAPA01-Tvx enfouist résx aériens Coye	381 867,96		
	Marché 2020MAPA02-Tvx sécurisa"piétonne Coye	323 688,11		
	Marché 21MAPA01 Aménagement du terrain entrée	25 215,60		
	Marché 21MAPA01 Aménagement du terrain entrée de	102 498,30		
	Marché 21MAPA01 Aménagement du terrain entrée de	213 389,40		
	Marché 21MAPA01 Aménagement du terrain entrée de	42 554,40		
	Marché 21MAPA01 Aménagement du terrain entrée de	78 782,76		
	Marché n°2020MAPA01 - Enfouist réseaux aériens			
	Marché n°2020MAPA01 - Enfouist réseaux aériens			
	Microsoft Office 2019 sur ordinateur portable ST	282,00		
	Mission de Conception architecturale et paysagère	5 232,00		
	MO Aménagement du terrain d'entrée de Ville -	7 935,60		
	MO Aménagement du terrain d'entrée de Ville -	24 740,40		
	MO Aménagement du terrain d'entrée de Ville - Note	9 336,00		
	MO conception architecturale et paysagère terrain	9 648,00		
	MO travaux voirie prolongement Chemin de Coye	8 664,00		
	MO Tvx d'enfouissement réseaux Chemin de Coye	9 480,00		
	modification simplifiée du PLU N°2	1 392,48		
	Modification simplifiée du PLU N°2 -	2 088,72		
	Ordinateur portable ST	1 432,80		
	plexis pour protection élections	772,80		
	POUBELLES	8 582,40		
	Prestation Révision PLU	1 659,54		
	Prestation Révision PLU - Note d'honoraires n°2021	6 638,16		
	Raccordements place de marché entrée de ville	1 302,48		
	radar pédagogique - inv.2021-007	2 043,00		
	Relevé Géoréférencé du patrimoine Eclairage public	4 833,60		
	Relevé topographique ruelle Guillotte jusqu'au car	2 760,00		
	Réparation Assainissement rue de la Guillotte.	38 784,00		
	Table multi jeux Parc paysager	3 480,00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES	A10.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A10.2

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Travaux mur cimetière chaumontel		25 631,20		
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 497 082,71		

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
1 Véhicule Ford Transit		10 644,40			10 644,40	300,00	-10 344,40
chambre froide local commer- cial - inv.2016-032		10 200,00	10		10 200,00	3 937,08	-6 262,92
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL		20 844,40					-16 607,32

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	9 230,00
Produit des cessions		Réalizations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	4 237,08
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	20 844,40

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	A10.4
VARIATION DU PATRIMOINE (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	A10.5

A10.4 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A10.5 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIES (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
45...	Opé. c/ de tiers	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	3 045 352,72
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV - ANNEXES	IV
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE

Libellé du fonds européen géré :

I - AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES

RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)

Objet	Article (1)	Montant
NEANT		
TOTAL		

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire *)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire **)	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant

II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE (*)**

Montant des recettes		Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (2)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL		TOTAL				

(1) A détailler conformément au plan de compte.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 31/12/2021
	Année	Profil				
Totaux des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)						
ANTIN RESIDENCES	1998	P	Contrat 1022560 (ex 0260853)	CDC DIRECTION FONDS EPARGN	782 967,37	146 250,33
ANTIN RESIDENCES	1998	P	Contrat 1022574 (ex0266691)	CDC DIRECTION FONDS EPARGN	452 933,80	96 809,65
ANTIN RESIDENCES	1998	P	Contrat 1022575 (ex 0266692)	CDC DIRECTION FONDS EPARGN	181 173,52	24 063,07
					148 860,05	25 377,61
Totaux généraux					782 967,37	146 250,33

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial		Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	en Intérêts (8)
5	Annuelle	C		3,52	C		0,75	A-1	1 761,86	37 742,63
4	Annuelle	F		1,27	F		1,27	A-1	956,58	23 775,18
5	Annuelle	F		1,27	F		1,27	A-1	404,92	7 820,70
									400,36	6 146,75
									1 761,86	37 742,63

Page 54

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	39 504,49
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	192 027,92
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	231 532,41
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 045 352,72
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	7,60

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES				IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS				
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL				B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE				B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES				B1.5
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS				B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant	Total (2)
					2022	2023	2024	2025		
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/2021	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		B1.5
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/2021 " correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2021. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2021	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé	33 500,00	
Associations, entreprises, personnes physiques et autres	33 500,00	
ARMUZI	2 140,00	
ASC Ecole Elémentaire	7 500,00	
ASCL Chaumontel Luzarches	2 521,00	
BILLARD CLUB DE CHAUMONTEL ASSOCIATION	800,00	
CAC CHAUMONTEL	7 000,00	
CHAUMONTEL POKER CLUB	800,00	
CLUB DE L'AMITIE DE CHAUMONTEL	300,00	
EVIDENCE	2 000,00	
FCPE Chaumontel Association CDPE 95 (0951U01)	500,00	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	1 400,00	
LES MUSTANGS SHOW'MONTEL	1 000,00	
OCCE 95 ECOLE MATERNELLE	4 859,00	
SECOURS CATHOLIQUE	400,00	
STMC AïKI-JUJUTSU CHAUMONTEL	900,00	
UNION DEP SAPEURS POMPIERS VO UDSPVO	300,00	
UNION SPORTIVE CHAUMONTELLOISE DE TENNIS	580,00	
VELO CLUB CHAUMONTELLOIS	500,00	
Personnes de droit public		
Elat		
NEANT		
Régions		
NEANT		
Départements		
NEANT		
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...)		
NEANT		
Autres		
NEANT		
Indéterminé		
NEANT		
TOTAL GENERAL	33 500,00	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2
ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2021)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2021) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2021	Restes à financer (exercices au-delà de 2022)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2021	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2021)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2021) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2021 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2021	Restes à financer (exercices au-delà de 2022)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/2021 :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2021 :			

TOTAL Reste à employer au 01/01/2021 :			
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/2021 :			

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021		C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		10.00		10.00	7.91	2.00	9.91
ADJOINT ADM PRINCIPAL 1ERE CL. (AV. JANV. 2	C	2.00		2.00	2.00		2.00
ADJOINT ADM PRINCIPAL 2EME CL. (AV. JANV. 2	C	6.00		6.00	5.91		5.91
ATTACHE PRINCIPAL (AV. JANV. 2021)	A	1.00		1.00		1.00	1.00
REDACTEUR	B	1.00		1.00		1.00	1.00
TECHNIQUE		14.00	1.00	15.00	9.00		9.00
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2022)	C	10.00	1.00	11.00	7.00		7.00
ADJOINT TECHNIQUE PR. DE 2EME CL. (AV. JAN	C	3.00		3.00	2.00		2.00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1.00		1.00			
SOCIAL		3.00		3.00	2.00		2.00
AGENT SPC PR. 1ERE CL. DES E.M. (AV. JANV. 2	C	1.00		1.00	1.00		1.00
AGENT SPC PR. 2EME CL. DES E.M. (AV. JANV. 2	C	2.00		2.00	1.00		1.00
ANIMATION		7.00		7.00	5.00		5.00
ADJOINT D'ANIMATION (AV. JANV. 2022)	C	5.00		5.00	4.00		4.00
ADJOINT D'ANIMATION PR DE 1ERE CL. (AV JAN	C	1.00		1.00	1.00		1.00
ADJOINT D'ANIMATION PR DE 2EME CL. (AV JAN	C	1.00		1.00			
POLICE MUNICIPALE		3.00		3.00	2.00		2.00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL (AV. JANV. 2022)	C	2.00		2.00	1.00		1.00
BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE (AV. JANV. 2	C	1.00		1.00	1.00		1.00
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		37.00	1.00	38.00	25.91	2.00	27.91

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021		C1.1

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021		C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2021	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2022)	C	TECH	412			
ATTACHE PRINCIPAL (AV. JANV. 2021)	A	ADM	896			
REDACTEUR	B	ADM	350			
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	350			
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2022)	C	TECH	350			
AGENT D'ENTRETIEN DES LOCAUX	C	TECH	350			
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2021		C1.1

- (1) CATEGORIES : A, B et C
(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
- 3-a* : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b* : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...),
3-2 : vacance temporaire d'un emploi
3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
3-3-2* : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
3-3-3* : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité du temps de travail est inférieure à 50%
3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de cabinets
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
A : autres (préciser)
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2021	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2021 (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
	NEANT

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France		FA	
Autres organismes de regroupement			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE	Dissolution par délibération 2019-268				
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						
SPIC	Locations	21/03/2017	2017/142 21/03/2017		Locations	X

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	---------------------------------

IV - ANNEXES			IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS				
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS			C3.1	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE			C3.2	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.			C3.3	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.			C3.4	
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 17
 VOTES - Pour : 17
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 24/03/2022

Présenté par le Maire ,
 A Chaumontel, le 28/03/2022
 le Maire ,
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
 Le Maire s'étant retiré lors du vote.
 A Chaumontel, le 28/03/2022

Les membres du Conseil Municipal,

M. COLLOBER Ernest	Mme BORDE Jocelyne	M. DA ROCHA José
Mme FONT Marguerite	M. GARCIA CARTAS Emiliano	M. GAUBOUR Jacques
Mme GRECO Carla	M. HERMOSILLA Frédéric	Mme PETIAUX Stéphanie
Mme PETIT Véronique	Mme PLUQUET Gwendoline	Mme POSTOLLE Maryse
Monsieur SARAGOSA Sylvain	Mme SIRIMANOTHAM Kongprachanh	Mme SORTAIS Nathalie
Mme SUEUR-PARENT Isabelle	M. SUFFYS Thierry	Mme TANGE Corinne
Monsieur VIEGAS Alexandre	Mme VIEVILLE Virginie	M. VIGIER Christophe
M. WHYTE Julien	M. ZAPIOR Marc	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le
 ____/____/_____, et de la publication le ____/____/_____.

A Chaumontel, le ____/____/____.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2020	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2020 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2020 (%)
Taxe d'habitation		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TFPB	4 481 226,000	1,576 %	33,910 %	0,000 %	1 519 583,000	1,576 %
TFPNB	15 835,000	-0,308 %	105,730 %	0,000 %	16 742,000	-0,310 %
CFE	638 956,000	4,800 %	19,920 %	0,000 %	127 280,000	4,800 %
TOTAL	5 136 017,000	1,960 %			1 663 605,000	1,796 %